



« Les Espoirs du Foot »
Centre de Perfectionnement Sportif U12G
Saison 2023-2024- Joueurs nés en 2012



Les joueurs ci-dessous sont convoqués au Stade Super Antibes.

Rue des Trois Moulins 06600 Antibes

Rendez-vous entre 13h00 et 13h15, début du rassemblement à 13h45 - Fin à 15h30

Le Mercredi 14 Février 2024.

Liste des joueurs convoqués :

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Club</u>
BOUGUENNA	Ayoub	A.S DE LA FONTONNE ANTIBES
CHEVALIER	Kenny	
CLER	Timéo	
GADENNE	Nathan	
GIUSTO	Charlie	
LAURIE	Hugo	ENT.S DU CANNET ROCHEVILLE
BOUZALLIF	Yassine	F.C ANTIBES
CORDAHI	Chris	
FALZONE	Alexis	
HERRERA	Ethan	
LEEDER	Callum	
TOUVREY	Ayden	
RALALAHARSONINA	Tiary	
FIERS	Léo	F.C FOURNAS VALLAURIS
DOUAG	Kalvin	F.C MOUGINS CA
MICHEL	Diégo	



« Les Espoirs du Foot »
Centre de Perfectionnement Sportif U12G
Saison 2023-2024- Joueurs nés en 2012



BAZILE	Alexis	J.S JUAN LES PINS
BOUCHOUICHA	Edem	
LIMAM	Hamza	
TAVARES RODRIGUES	Gesson	STADE VALLAURIS
AKCA	Ozan	U.S CANNES BOCCA O.
BENSEDDIK	Chahine Rayan	
MISSAOUI	Salem	



District de la Côte d'Azur – 32 Chemin de Terron 06200 Nice

secretariat@cotedazur.fff.fr 

04 92 15 80 30 



« Les Espoirs du Foot » Centre de Perfectionnement Sportif U12G Saison 2023-2024- Joueurs nés en 2012



RAPPEL REGLEMENTAIRE :

Ce document est **une convocation officielle**, elle prime sur toute autre action (match amical, entraînement etc.)

Les clubs sont avertis par leur messagerie officielle ainsi que par publication sur le site du District et doivent en avertir leurs joueurs.

Les joueurs participant à ces actions sont susceptibles d'être photographiés, filmés dans le cadre des communications du District de Football de la Côte d'Azur.

« Aucun joueur sélectionné ne pourra refuser son concours, sans motif ou cas de force majeure, dûment établi. En cas de refus non motivé ou non reconnu du joueur désigné, il sera fait application des dispositions de l'article 175 des Règlements Généraux »

OBJECTIFS DU RASSEMBLEMENT :

- Effectuer une revue d'effectif dans la catégorie d'âge (assurer le suivi de la promotion d'une saison à l'autre) dans le **cadre du Parcours de Performance Fédéral (PPF)**.
- Donner une étape supplémentaire à la formation du joueur,
- Apporter un complément du club, des éléments sur les fondamentaux du Football (aspects comportementaux, techniques, intentions, principes de jeu...),
- Rassemblement du groupe d'entraînement sectoriel OUEST 2 « Centres de Perfectionnement Sportifs ».
- Les Centres de Perfectionnement Sportifs sont les étapes dans la formation du joueur.

PROGRAMME :

- Evaluation et Observation en entraînement et opposition interne.

SE MUNIR :

- Equipements du sportif pour match (protège-tibias, crampons...)
- **Gourde ou bouteille d'eau personnelle**

Contact :

En cas d'absence, d'empêchement ou cas particulier merci de suivre la procédure ci-dessous :

- 1) Joindre (**CLUBS UNIQUEMENT**) le responsable de l'action
ASSATI Kevin CTD 06 75 66 46 47

Faire parvenir au District tout justificatif précisant les raisons de l'absence (certificat médical...)

En cas de non-respect de la procédure, le District statuera sur l'application des règlements sportifs en vigueur.